



BAROMÈTRE DE LA SINISTRALITÉ

Ouvrages de carrelage

EXCELLENCE
SMA
FONDATION D'ENTREPRISE
DES MÉTIERS DU **BTP**


SMA
BTP


FFB
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

PÔLE
GROS ŒUVRE

Avant-propos

SMABTP a analysé toutes les fiches sinistres remplies par les experts mandatés par les assureurs et compilées dans une base gérée par l'Agence qualité construction (AQC) au cours des années 2016 à 2018 puis de 2019 à 2021.

Notre travail porte ici sur les cas où SMABTP est assureur DO ou quand un sociétaire SMABTP est mis en cause au titre de sa responsabilité décennale.

Les sinistres les plus fréquemment observés au cours des années 2016 à 2021 sont regroupés par catégorie d'ouvrages sur lequel porte la réclamation, soit plus de 13 000 dossiers de sinistres réglés dont le montant est compris entre 1 800 euros et 145 000 euros. L'analyse est ensuite réalisée par SOCABAT GIE pour identifier les causes réelles des pathologies.

Pour ce qui concerne les métiers du gros œuvre au sens large, l'analyse de la sinistralité s'est concentrée sur la mise en œuvre de fondations, les murs & les façades lourdes, les structures telles les ossatures poteaux-poutres, les dallages, les planchers, les carrelages, l'ITE et les sols coulés.

Ce sont ces ouvrages qui concentrent le plus de dossiers avec des coûts de réparation les plus significatifs au global pour les assureurs.



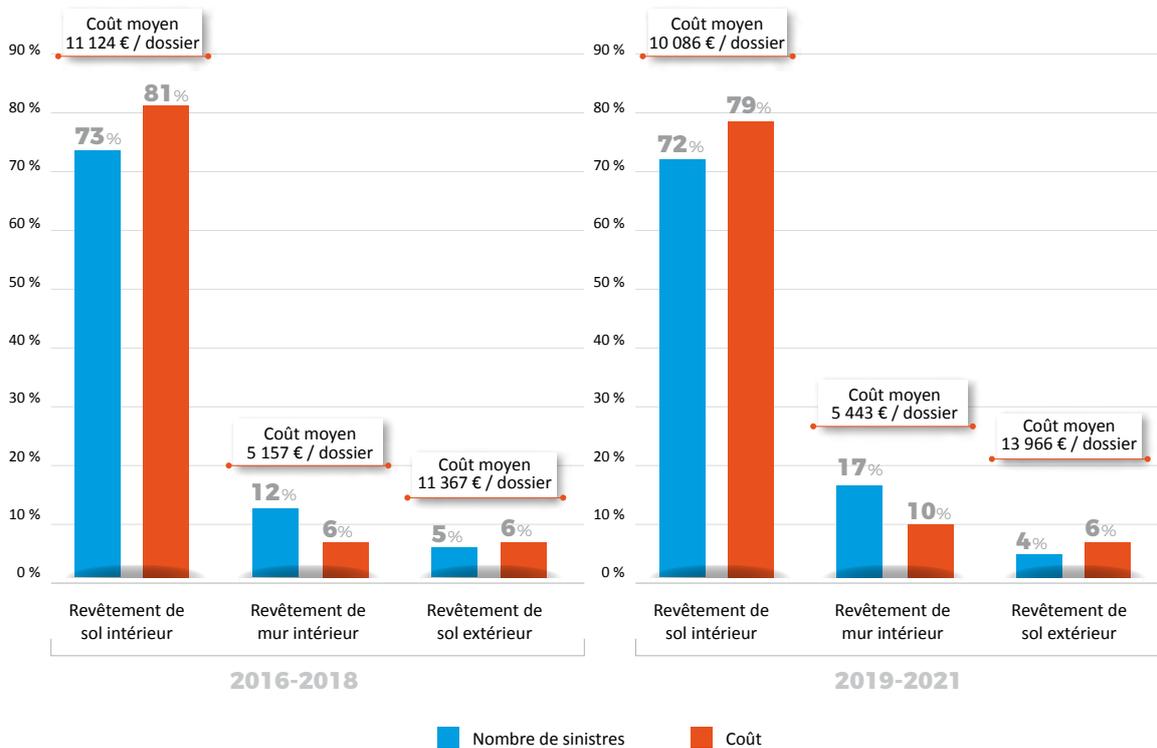


SOMMAIRE

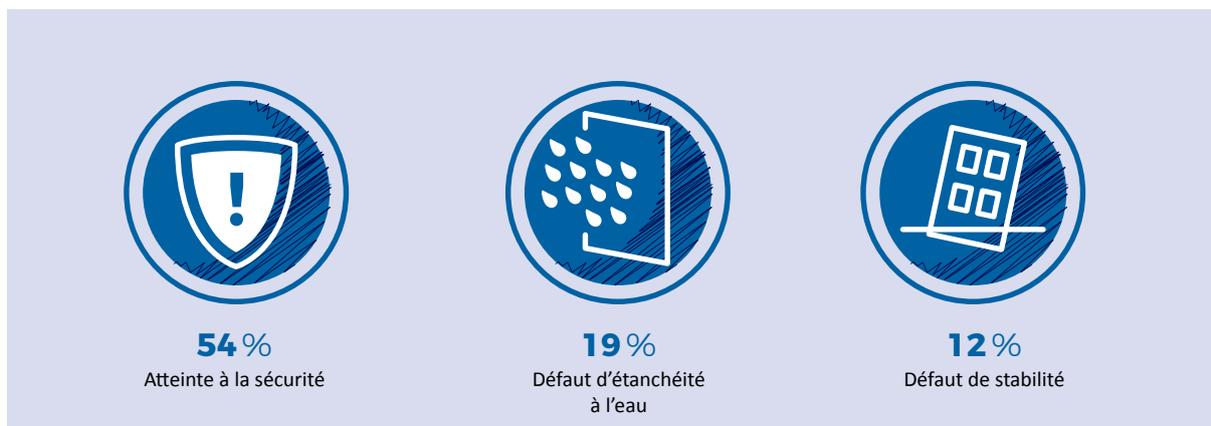
D - CARRELAGE	4
D1. Les revêtements de sol intérieur en carrelage	5
D2. Les revêtements de murs intérieurs en carrelage	6
D3. Les sols extérieurs en carrelage	7

D - CARRELAGE

LES DIFFÉRENTS TYPES DE REVÊTEMENTS ÉTUDIÉS



Quels sont les désordres observés ?



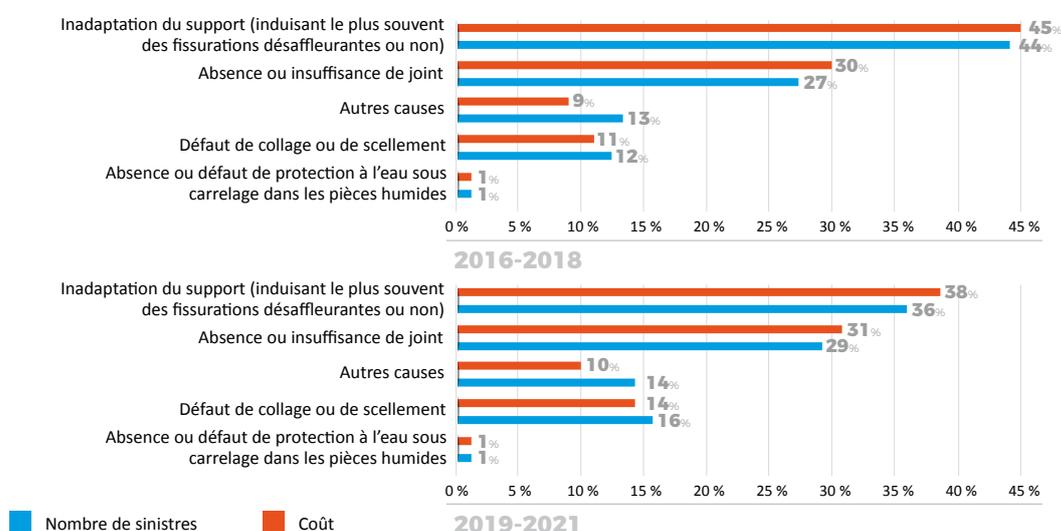
D1. Les revêtements de sol intérieur en carrelage



67 % des sinistres indemnisés sont liés à des atteintes à la sécurité des personnes



LES CAUSES



Les origines des désordres

SUR L'INADAPTATION DU SUPPORT	ABSENCE DE JOINT OU INSUFFISANCE DE JOINT
<ul style="list-style-type: none"> • Délai de séchage chape non respecté et délai de recouvrement de l'ouvrage chape trop rapide • Défauts du support (planéité, rugosité, salissures, points durs...) • Absence de ravaillage (présence de canalisations, tuyaux...) • Retrait - fissuration par gradient de retrait hydraulique chape, mortier de scellement (fissures, décollement de carreaux, affaissement en zone de plinthe) • Formulation chimique du liant non adaptée augmentant le retrait (teneur en aluminates tricalciques, teneur en alcalins adjuvants, présence de fillers absorbants) • Sur ou sous dosage de la chape (DTU) ; du mortier de scellement • Surdosage de la chape (DTU) (impact sur le retrait) • Surdosage du mortier de scellement (DTU) • Sous-dosage mortier de scellement (DTU) • Nature de la colle non adaptée (DTU, normes, ATEC...) • Faible résistance des carreaux aux chocs • Mouvement du sol (contexte extérieur) ou problème de structure 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de joint de dilatation, de joint périphérique • Absence ou défaut de joint de fractionnement • Mauvaise mise en œuvre des joints de fractionnement • Absence de joint de fractionnement entre deux supports différents • Joints de carreaux trop fins



ABSENCE OU DÉFAUT DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE DANS LES PIÈCES HUMIDES	DÉFAUT DE COLLAGE OU DE SCELLEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Pente de la chape non conforme • Flexibilité des cloisons et fissuration en base de mur • Défaut de raccordement au siphon • Problème de jonction entre bonde, siphon et étanchéité • Non correspondance entre carreaux et classement UPEC • Chapes non adaptées en locaux humides • Absence de SEL sans les coins douche – locaux humides 	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait • Absence de double encollage ; absence de barbotinage • Mauvaise mise en œuvre de la colle • Type de colle inadapté

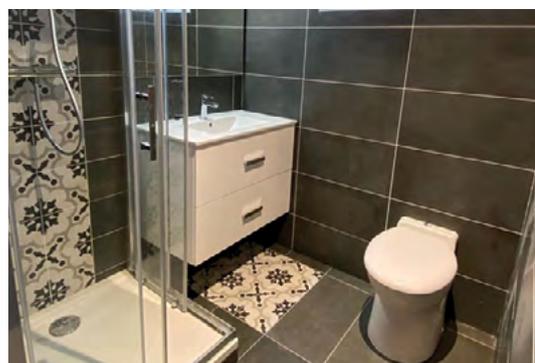
AUTRES
<ul style="list-style-type: none"> • Inadaptation de l'isolant, produit ou matériau non adapté y compris glissance • Vice du produit • Absence ou défaut de de protection à l'eau sous carrelage dans les pièces humides et incidence du plancher chauffant ou réfrigérant.

Les conseils de prévention des professionnels de l'Union Nationale des Entrepreneurs Carreleurs, Chapistes, Projeteurs de Polyuréthane. **Voir fiche n° D1**

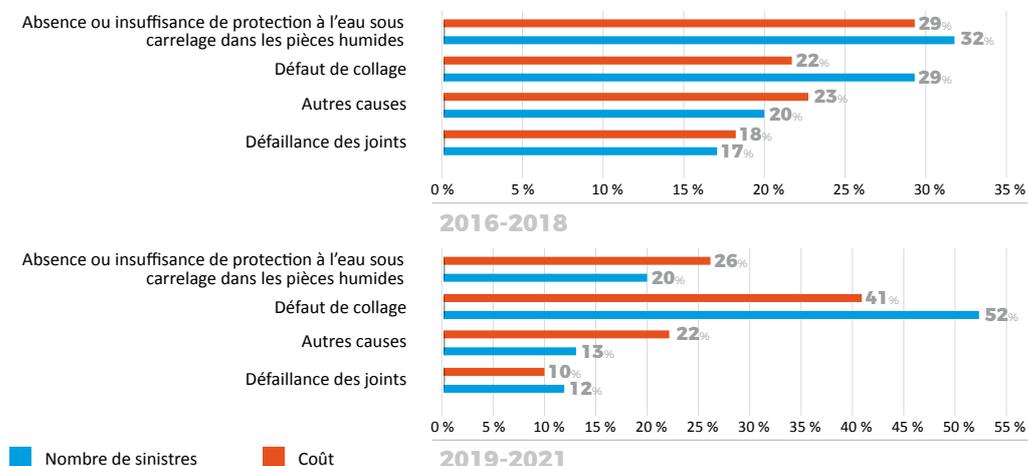
D2. Les revêtements de murs intérieurs en carrelage



39 % des sinistres indemnisés sont liés à des problèmes d'étanchéité à l'eau



LES CAUSES



Les origines des désordres

ABSENCE OU INSUFFISANCE DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE DANS LES PIÈCES HUMIDES	DÉFAUT DE COLLAGE
<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'infiltration entre joint périphérique carrelage sol ou receveur et carreaux verticaux muraux • Absence ou défaut de SEL en horizontal ; Absence de relevé de SEL en vertical (continuité SPEC-SEL) • Absence ou défaut de SPEC en vertical • Infiltrations sur surface hors douche par absence de SEL • Chapes non adaptées sur surface hors douche • Siphon de sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de double encollage • Absence ou défaut de colle ; Colle non adaptée • Gonflement ettringitique • Bridage sur de grande longueur (décollements) • Retrait sur béton mural (béton banché)
DÉFAILLANCE DES JOINTS	AUTRES CAUSES
<ul style="list-style-type: none"> • Fissures dans les angles ; fissures aux joints de carrelage • Plage ou joint périphérique non réalisé • Dégradation des joints de carreaux par manque d'entretien • Absence ou insuffisance de joints de fractionnement • Absence de joints étanches d'adossement (joints du plombier) entre appareil et paroi • Absence de joints étanches de finition (joints du carreleur) entre appareil et paroi 	<ul style="list-style-type: none"> • Condensations / moisissures • Fissures aux joints de carrelages • Entrées d'eaux venant de l'extérieur ou d'une autre pièce • Dilatations différentielles entre matériaux • Débordement d'eau par cloison douche

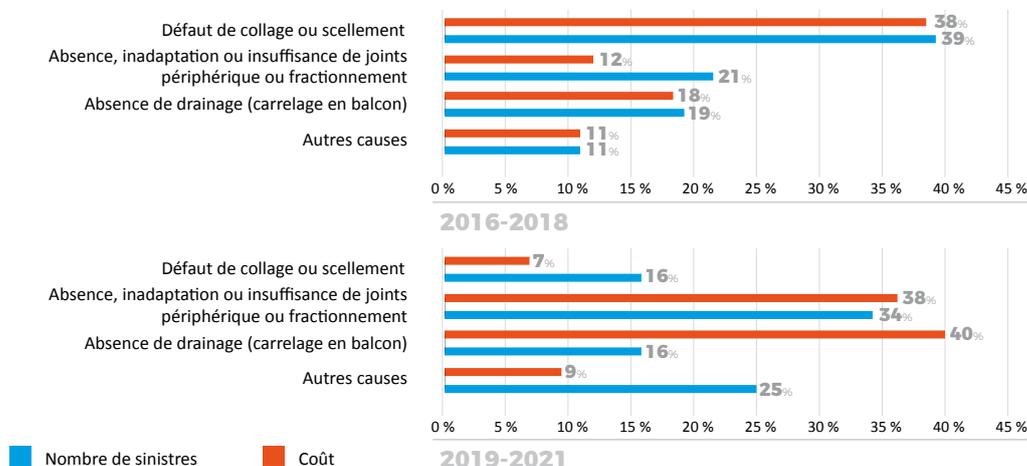
D3. Les sols extérieurs en carrelage



47 % des sinistres indemnisés sont liés à des problèmes de sécurité



LES CAUSES



Les origines des désordres

DÉFAUT DE COLLAGE OU SCELLEMENT	ABSENCE, INADAPTATION OU INSUFFISANCE DE JOINTS PÉRIPHÉRIQUE OU FRACTIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de double encollage • Absence ou défaut de colle (faible quantité) • Colle non adaptée ; colle appliquée en cours de prise • Retrait de dallage ou de chape • Entrées d'eaux sous chape ou dalle partie courante, ou en nez d'ouvrage ou en rive 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de joint de dilatation • Mauvaise mise en œuvre ou absence ou défaut de joint de fractionnement sur partie courante ou sur angles sortants, rentrants et seuils de porte • Absence de joint périphérique (balcon) • Absence de joint de fractionnement entre deux supports différents • Joints de carreaux trop fins
ABSENCE DE DRAINAGE (CARRELAGE EN BALCON)	AUTRES CAUSES
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de natte drainante ou absence de drainage • Mauvais choix du produit natte - encombrement de la natte – traces de calcite, coulures • Utilisation de matériaux « drainants » non adaptés • Absence de SEL (balcon) ; absence d'étanchéité de l'ouvrage • Gel 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau fini du carrelage (intérieur/extérieur) • Problèmes d'étanchéité • Infiltrations non causées par le carrelage • Non-respect des conditions de mise en œuvre (DTU)
AUTRES	
<ul style="list-style-type: none"> • Défaut de préparation du support • Mauvaise mise en œuvre du support • Discontinuité du support • Retrait du support • Sous ou surdosage en ciment • Problème de conception 	

